

ni du district d'une lieue de pais le long de vos Frontieres; je me flate au contraire que vos sages resolutions engageront Mr. l'Electeur de Baviere à vouloir bien continuer à favoriser le passage de vos sels, & le commerce que vous avez en A.lemagne? & que vous me mettrez aussi en état de rechercher, comme j'ai toujours fait jusqu'à present, toutes les occasions de contribuer de tout mon pouvoir aux choses qui pourront être agréables en général à vôtre Louable Canton, & aux Particuliers qui le composent. Je suis, &c.

Il fut resolu à Schaffouse & dans plusieurs autres Cantons, de se conformer aux resolutions que prendroit la Regence de Zurich qui à la pluralité des voix, conclurent de rejeter la demande du Sr. de Mellaredé, & de se contenter de l'offre que le Roi avoit fait faire au Louïab'c Corps Helvetique; cependant ces sentimens ayant été portez à la Diette, les Députez du Canton de Berne & de quelques autres qui avoient pris des engagements pour le Duc de Savoye firent de vives representations pour éloigner l'effet du Resultat de Zurich; mais n'ayant pas pû en venir à bout, ils se rentermerent à en demander copie pour être examiné par leurs Superieurs, afin de recevoir sur cela de nouvelles instructions pour la prochaine Diette.

IV. Cette Dicte devoit s'assembler le 24. Juin, qui est le tems de l'Assemblée ordinaire, mais elle fut prorogée jusques au 7. Juillet, & pendant cet intervalle de tems les Suisses ont negocié auprès du Duc de Savoye, pour l'obliger de se contenter des offres que le Roi de France avoit autrefois faites,
d'ac-